

Madame la présidente de la CSN,

Membres de l'exécutif de la Confédération,

**Membres de l'exécutif de la Fédération des employées et employés
de services publics et de son secteur soutien cégep,**

Représentantes et représentants des conseils centraux de la CSN,

Ami-es d'autres organisations syndicales et des organisations étudiantes du collégial,

Personnes en provenance des syndicats de la FNEEQ (CSN),

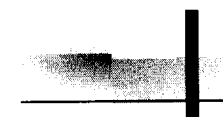
À toutes et tous, au nom du comité exécutif de la FNEEQ (CSN), je vous souhaite la bienvenue à cette importante activité de réflexion et de mobilisation pour la défense du réseau collégial.

Et oui, ce réseau est encore sur la sellette. Nous revoilà une fois de plus partis pour un débat sur l'existence même de cet ordre d'enseignement. Pourtant, nous aurions pu penser le sujet définitivement clos. Rappelons-nous qu'au cours des années 90, nous avons débattu de cette question à deux reprises. La première fois, ce fut lors des travaux en commission parlementaire en 1992 qui a mené à la réforme des cégeps de la ministre libérale, Lucienne Robillard. Par la suite, les États généraux sur l'éducation tenus en 1995 et 1996 ont confirmé à nouveau la pertinence de l'ordre d'enseignement collégial et la nécessité de consolider ce réseau. Voilà ce que vient remettre en question l'étude commandée par la Fédération des commissions scolaires du Québec rendue publique en novembre dernier, qui réclame rien de moins que l'abolition des cégeps et, dans une certaine mesure également, le *Plan de développement* de la Fédération des cégeps, lequel attaque les principales caractéristiques de ce réseau.

Nous l'avons déjà dit publiquement, nous le réitérons : la proposition de la Fédération des commissions scolaires du Québec ne tient tout simplement pas la route. L'approche est strictement comptable et n'a surtout rien à voir avec l'amélioration de l'accessibilité aux études supérieures, bien au contraire.

La Fédération des commissions scolaires situe elle-même sa proposition de réorganisation du système scolaire « dans le contexte de la réingénierie de l'État entreprise par le gouvernement et de la situation budgétaire difficile qui s'annonce ».

L'étude commandée par les commissions scolaires est tronquée. Le procédé est simple, pour ne pas dire simpliste, on détermine à l'avance les conclusions et on confie à un consultant externe réputé le mandat de produire un rapport en fonction des conclusions préalablement établies.



À partir d'une nouvelle norme bricolée pour les seules fins de cette étude, on en vient à la conclusion qu'au Québec il y a une dépense excédentaire de 1,3 milliard de dollars dans le système de l'éducation ce qui, coïncidence, correspond à peu de choses près au financement du réseau collégial.

Une fois cette dépense excédentaire identifiée, l'auteur cherche les causes de celle-ci et il en trouve. Évidemment, le problème c'est l'enseignement collégial, il semble que si l'on abolissait cet ordre d'enseignement, comme par enchantement les problèmes d'orientation scolaire des jeunes disparaîtraient et le nombre de diplômé-es universitaires augmenterait, tout cela en réalisant d'importantes économies.

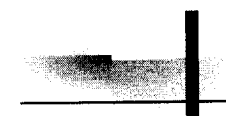
De son côté, le ministre Reid a indiqué qu'il n'était pas question pour lui d'abolir les cégeps; il a cependant signalé que le réseau collégial sera toutefois appelé à connaître des changements au cours des prochains mois. Il a poursuivi en disant que le Forum sur l'enseignement collégial prévu pour le printemps 2004 serait l'occasion d'examiner les possibilités de réforme. Il a profité de l'occasion pour saluer le courage de la Fédération des commissions scolaires du Québec, considérant qu'elle apportait une contribution importante à un débat nécessaire. Bref, rien pour nous rassurer !

Parlant du Forum sur l'enseignement collégial, le sous-ministre en titre, monsieur Pierre Lucier, a déjà indiqué que tout serait sur la table; que le débat serait plus fondamental que celui de 1992, qu'il fallait s'attendre à des débats plus structurants, plus étonnants, plus déroutants et que le Forum se situerait dans la mouvance de la « réingénierie » de l'État. Il est clair que dans un tel contexte, rien ne peut être pris à la légère, pas plus le *Plan de développement* de la Fédération des cégeps que la proposition de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

À cet égard, il est impératif que le ministre Reid sorte de son mutisme et fasse connaître ses intentions réelles au sujet de l'enseignement collégial. Il doit aussi nous indiquer quand il entend procéder avec le Forum sur l'enseignement collégial, comment celui-ci s'agencera avec les travaux menés sur la « réingénierie » de l'État et la tenue des Forums annoncés la semaine dernière par le Premier ministre Charest.

Quant au *Plan de développement* de la Fédération des cégeps, celui-ci fait pratiquement figure d'une nouvelle réforme dans laquelle on voudrait que les collèges s'engagent avant même d'avoir fait le bilan de la réforme commencée en 1993. Prétendant que l'ère du « mur à mur » est dépassée, la Fédération des cégeps est convaincue que la réponse aux nouveaux besoins de la société québécoise passe par un collège de plus en plus sur mesure.

Les pistes d'action contenues au *Plan de développement* montrent bien à quel point on veut revoir les modes de fonctionnement et d'organisation des collèges : on veut plus de souplesse,



on veut plus de flexibilité. Encore une fois, les cégeps, tels qu'ils existent, sont remis en question et leur mission risque d'être mise à rude épreuve.

Ce *Plan de développement* nous propose rien de moins que l'accentuation du morcellement du réseau collégial. Celui-ci rejoint d'ailleurs en bonne partie les orientations contenues dans le programme électoral du Parti libéral du Québec en matière d'enseignement collégial. D'ailleurs, au lendemain des dernières élections, la Fédération des cégeps s'est réjouie du fait que le programme du PLQ en matière d'enseignement collégial était proche voisin de son *Plan de développement*.

Nous devons donc nous préparer à faire une défense vigoureuse et rigoureuse de la pertinence de l'ordre d'enseignement collégial en y faisant la promotion de ses principales caractéristiques. D'abord, il s'agit d'un ordre d'enseignement qui relève de l'enseignement supérieur. Le réseau collégial est un réseau public, ce qui implique qu'il doit continuer d'être exempt de frais de scolarité et donc pleinement financé par l'État. La symbiose de la formation préuniversitaire et de la formation technique, le partage d'un fond culturel commun ainsi qu'une organisation en réseau en font un modèle unique d'enseignement supérieur.

Ce choix d'organisation scolaire présente plusieurs avantages, il a notamment permis d'augmenter considérablement l'accessibilité aux études supérieures, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. En plus de hausser les aspirations éducatives des Québécoises et des Québécois, les cégeps sont devenus et demeurent des moteurs de développement économique, social et culturel des régions du Québec.

D'autre part, le réseau collégial a été mis à mal par les compressions budgétaires qu'il a subies ces dix dernières années. Conséquemment, la FNEEQ (CSN) ne se limitera pas à la défense du statu quo. Nous voulons un meilleur réseau public de formation collégiale, mieux financé, plus accueillant et mieux arrimé aux autres ordres d'enseignement pour favoriser une plus grande accessibilité aux études et ainsi poursuivre la démocratisation de l'éducation.

Au cours de cette activité, nous chercherons d'abord à mieux cerner les motivations ayant conduit dans les années 60 à moderniser notre système d'éducation. De plus, nous dresserons un état des lieux de ce que sont devenus les cégeps en 2004.

Ensuite, nous soumettrons deux documents aux débats. D'abord, nous étudierons un projet de manifeste des enseignantes et des enseignants de la FNEEQ (CSN), lequel reprend les valeurs fondamentales que nous voulons défendre dans la bataille qui vient en vue du Forum sur l'enseignement collégial.

Enfin, nous débattrons d'un plan d'action qui visera à promouvoir les valeurs sous-jacentes au manifeste que nous aurons préalablement étudié. Ce plan d'action se déploiera aux niveaux local, régional et national.

La présente activité ne constitue pas une instance décisionnelle de la FNEEQ (CSN). Soyez toutefois assurés que nous prendrons bonne note de vos remarques, de vos critiques et de vos analyses, lesquelles nous permettront de bonifier ces textes en vue de leur adoption dès la semaine prochaine. En ce sens, toute expression d'opinions est la bienvenue.

Nous pouvons tout de même vous indiquer dès maintenant un certain nombre de convictions qui animent l'exécutif de la Fédération. Cette défense du réseau collégial, nous ne la ferons pas seuls ! D'abord, elle se fera avec la CSN et ses organisations affiliées. À cet égard, les conseils centraux peuvent jouer un grand rôle dans chacune des régions du Québec.

Nous la ferons aussi en alliance avec les autres organisations syndicales collégiales enseignantes et enseignants, employé-es de soutien et professionnel-les, ainsi qu'avec les organisations étudiantes et les associations de parents.

Cette défense devra aussi se faire avec toutes les organisations de la société civile et toute autre force désireuse de défendre l'existence et l'intégrité de ce réseau.

D'autre part, nous ne pouvons concevoir cette bataille comme étant isolée de celles que mènent les organisations syndicales, communautaires et populaires contre les orientations du gouvernement Charest. C'est pourquoi le plan d'action que nous vous présentons intègre les principaux éléments du document intitulé *Mobilisés sur plusieurs fronts !* qui fut adopté lors du conseil confédéral spécial de la CSN du 6 février dernier.

Autrement dit, il importe d'envisager la lutte des cégeps comme partie intégrante de celles qui se développent ailleurs, non seulement dans le secteur public mais aussi par les travailleuses et les travailleurs du secteur privé. Notre capacité de faire reculer le gouvernement Charest et les autres forces conservatrices quant à leurs motivations à l'égard des cégeps sont en relation directe avec notre mobilisation, mais aussi avec le rapport de force global qui se développe au Québec aux plans politique et social.

Les cégeps représentent encore un engagement pour l'avenir du Québec. Les cégeps sont irremplaçables. Mes chers ami-es, je vous convie à sortir d'ici décidés à agir !

Merci et bons débats !